



J.-J. Rousseau
Œuvres complètes

I

ÉDITION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE BERNARD GAGNEBIN ET MARCEL RAYMOND
AVEC, POUR CE VOLUME, LA COLLABORATION
DE ROBERT OSMONT

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

*Œuvres
complètes*

I

LES CONFESSIONS
AUTRES TEXTES AUTOBIOGRAPHIQUES

ÉDITION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
BERNARD GAGNEBIN ET MARCEL RAYMOND
AVEC, POUR CE VOLUME, LA COLLABO-
RATION DE ROBERT OSMONT

nrf

GALLIMARD

LES CONFESIONS
DE J. J. ROUSSEAU

PREMIÈRE PARTIE

VOICI le seul portrait d'homme, peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et qui probablement existera jamais. Qui que vous soyez que ma destinée ou ma confiance ont fait l'arbitre du sort de ce cahier, je vous conjure par mes malheurs, par vos entrailles, et au nom de toute l'espèce humaine de ne pas anéantir un ouvrage unique et utile, lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer, et de ne pas oter à l'honneur de ma mémoire le seul monument sûr de mon caractère qui n'ait pas été défiguré par mes ennemis. Enfin fussiez-vous vous-même un de ces ennemis implacables, cessez de l'être envers ma cendre, et ne portez pas votre cruelle injustice jusqu'au tems ou ni vous ni moi ne vivrons plus; afin que vous puissiez vous rendre au moins une fois le noble témoignage d'avoir été genereux et bon quand vous pouviez être malfaisant et vindicatif : Si tant est que le mal qui s'adresse à un homme qui n'en a jamais fait, ou voulu faire, puisse porter le nom de vengeance¹.

LES CONFESSIONS DE J. J. ROUSSEAU.

LIVRE I

*Intus, et in Cute*¹.

1. JE forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur². Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature; et cet homme, ce sera moi.

2. Moi seul. Je sens mon cœur et je connois les hommes³. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jetté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

3. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra; je viendrai ce livre à la main⁴ me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : voila ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire⁵; j'ai pu supposer vrai ce que je savois avoir pu l'être, jamais ce que je savois être faux. Je me suis montré tel que je fus, méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Etre éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables : qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères (a). Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité; et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *je fus meilleur que cet homme-là* (b)⁶.

1. Je suis né à Genève en 1712¹ d'Isaac Rousseau Citoyen et de Susanne Bernard Citoyenne. Un bien fort médiocre à partager entre quinze enfans ayant réduit presque à rien la portion de mon pere, il n'avoit pour subsister que son métier d'horloger, dans lequel il étoit, à la vérité, fort habile². Ma mere, fille du Ministre Bernard, étoit plus riche; elle avoit de la sagesse et de la beauté : ce n'étoit pas sans peine que mon pere l'avoit obtenue³. Leurs amours avoient commencé presque avec leur vie : dès l'âge de huit à neuf ans ils se promenoient ensemble tous les soirs sur la Treille⁴; à dix ans ils ne pouvoient plus se quitter. La simpatie, l'accord des ames affermit en eux le sentiment qu'avoit produit l'habitude. Tous deux, nés tendres et sensibles, n'attendoient que le moment de trouver dans un autre la même disposition, ou plutôt ce moment les attendoit eux-mêmes, et chacun d'eux jetta son cœur dans le premier qui s'ouvrit pour le recevoir. Le sort qui sembloit contrarier leur passion ne fit que l'animer. Le jeune amant ne pouvant obtenir sa maitresse se consumoit de douleur; elle lui conseilla de voyager pour l'oublier. Il voyagea sans fruit et revint plus amoureux que jamais. Il retrouva celle qu'il aimoit tendre et fidelle. Après cette épreuve il ne restoit qu'à s'aimer toute la vie; ils le jurèrent, et le Ciel bénit leur serment.

2. Gabriel Bernard frère de ma mere devint amoureux d'une des sœurs de mon pere; mais elle ne consentit à épouser le frère qu'à condition que son frere épouserait la sœur. L'amour arrangea tout, et les deux mariages se firent le même jour⁵. Ainsi mon Oncle étoit le mari de ma tante, et leurs enfans furent doublement mes cousins germains. Il en naquit un de part et d'autre au bout d'une année; ensuite il fallut encore se séparer.

3. Mon oncle Bernard étoit Ingenieur : il alla servir dans l'empire et en Hongrie sous le Prince Eugene. Il se distingua au siège et à la bataille de Belgrade⁶ (a). Mon pere, après la naissance de mon frere unique partit pour Constantinople où il étoit appelé, et devint horloger du serrail⁷. Durant son absence, la beauté de ma mere, son esprit, ses talens*, lui attirerent des hommages. M. de

* Elle en avoit de trop brillans pour son état, le Ministre son pere qui l'adoroit ayant pris grand soin de son éducation. Elle

la Closure Résident de France¹ fut des plus empressés à lui en offrir. Il falloit que sa passion fut vive; puis qu'au bout de trente ans (*a*) je l'ai vu s'attendrir en me parlant d'elle. Ma mere avoit plus que de la vertu pour s'en défendre, elle aimoit tendrement (*b*) son mari; elle le pressa de revenir : il quitta tout et revint. Je fus le triste fruit de ce retour. Dix mois après², je naquis infirme et malade; je coûtai la vie à ma mere, et ma naissance fut le premier de mes malheurs³.

4. Je n'ai pas su comment mon pere supporta cette perte; mais je sais qu'il ne s'en consola jamais. Il croyoit la revoir en moi, sans pouvoir oublier que je la lui avois ôtée; jamais il ne m'embrassa que je ne sentisse à ses soupirs, à ses convulsives étreintes, qu'un regret amer se mêloit à ses caresses; elles n'en étoient que plus tendres. Quand il me disoit : Jean Jaques, parlons de ta mere; je lui disois : hé bien, mon pere, nous allons donc pleurer; et ce mot seul lui tiroit déjà des larmes. Ah! disoit-il en gemissant; rend-la moi, console-moi d'elle; rempli le vide qu'elle a laissé dans mon ame. T'aimerois-je ainsi si tu n'étois que mon fils⁴? Quarante ans (*c*) après l'avoir perdue, il est mort dans les bras d'une seconde femme, mais le nom de la première à la bouche, et son image au fond du cœur⁵.

5. Tels furent les auteurs de mes jours. De tous les dons que le Ciel leur avoit départis, un cœur sensible est le seul qu'ils me laisserent; mais il avoit fait leur bonheur, et fit tous les malheurs de ma vie.

1. J'étois né presque mourant; on esperoit peu de me conserver. J'apportai le germe d'une incomodité que les ans ont renforcée⁶, et qui maintenant ne me

dessinoit, elle chantoit, elle s'accompagnoit du Theorbe, elle avoit de la lecture et faisoit des vers passables. En voici qu'elle fit inpromptu dans l'absence de son frère et de son mari, se promenant avec sa belle sœur et leurs deux enfans, sur un propos que quelcun lui tint à leur sujet.

*Ces deux Messieurs qui sont absens
 Nous sont chers de bien des manieres;
 Ce sont nos amis, nos amans;
 Ce sont nos maris et nos frères,
 Et les pères de ces enfans.*

donne quelquefois des relâches que pour me laisser souffrir plus cruellement d'une autre façon. Une sœur de mon pere, fille aimable et sage, prit si grand soin de moi qu'elle me sauva. Au moment où j'écris ceci elle est encore en vie, soignant à l'âge de quatre vingts ans un mari plus jeune qu'elle, mais usé par la boisson¹. Chère tante, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. J'ai aussi ma mie Jacqueline encore vivante, saine et robuste. Les mains qui m'ouvrirent les yeux à ma naissance pourront me les fermer à ma mort².

2. Je sentis avant de penser; c'est le sort commun de l'humanité. Je l'éprouvai plus qu'un autre. J'ignore ce que je fis jusqu'à cinq ou six ans : je ne sais comment j'appris à lire (*a*); je ne me souviens que de mes premières lectures et de leur effet sur moi : c'est le tems d'où je date sans interruption la conscience de moi-même³. Ma mere avoit laissé des Romans. Nous nous mimes à les lire après soupé mon pere et moi. Il n'étoit question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusans; mais bientôt l'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche, et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon pere, entendant le matin les hirondelles, disoit tout honteux : allons nous coucher; je suis plus enfant que toi.

3. En peu de tems j'acquis par cette dangereuse methode, non seulement une extrême facilité à lire et à m'entendre, mais une intelligence unique à mon age sur les passions. Je n'avois aucune idée des choses, que tous les sentimens m'étoient déjà connus. Je n'avois rien conçu; j'avois tout senti (*b*). Ces émotions confuses que j'éprouvois coup sur coup n'alteroient point la raison que je n'avois pas encore : mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnerent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guerir⁴.

4. Les Romans finirent avec l'été de 1719. L'hiver suivant ce fut autre chose. La bibliotheque de ma mere épuisée, on eut recours à la portion de celle de son pere qui nous étoit échue⁵. Heureusement il s'y trouva de bons livres; et cela ne pouvoit guère être autrement;

cette bibliothèque ayant été formée par un Ministre, à la vérité, et savant même¹; car c'étoit la mode alors, mais homme de gout et d'esprit. *L'histoire de l'Église et de l'Empire* par le Sueur, le discours de Bossuet sur l'histoire universelle, les hommes illustres de Plutarque, *l'Histoire de Venise* par Nani, les *Metamorphoses* d'Ovide, la Bruyère, les mondes de Fontenelle, ses *Dialogues des morts*, et quelques tomes de Molière, furent transportés dans le cabinet de mon pere, et je les lui lisois tous les jours durant son travail (a). J'y pris un gout rare et peut être unique à cet age. Plutarque², surtout, devint ma lecture favorite. Le plaisir que je prenois à le relire sans cesse me guerit un peu des Romains (b), et je préfèrai bientôt Agesilas, Brutus, Aristide à Orondate, Artamene et Juba. De ces intéressantes lectures, des entretiens qu'elles occasionnoient entre mon pere et moi, se forma cet esprit libre et républicain, ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude qui m'a tourmenté tout le tems de ma vie dans les situations les moins propres à lui donner l'essor. Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes; vivant, pour ainsi dire, avec leurs grands hommes, né moi-même Citoyen d'une République, et fils d'un pere dont l'amour de la patrie étoit la plus forte passion, je m'en enflamois à son exemple; je me croyois Grec ou Romain; je devenois le personnage dont je lisois la vie : le recit des traits de constance et d'intrépidité qui m'avoient frappé me rendoit les yeux étincellans et la voix forte. Un jour que je racontois à table l'aventure de Scevola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action.

5. J'avois un frère³ plus âgé que moi de sept ans. Il apprenoit la profession de mon pere. L'extrême affection qu'on avoit pour moi le faisoit un peu négliger, et ce n'est pas cela que j'approuve. Son éducation se sentit de cette négligence. Il prit le train du libertinage, même avant l'age d'être un vrai libertin. On le mit chez un autre maître, d'où il faisoit des escapades, comme il en avoit fait de la maison paternelle. Je ne le voyois presque point : à peine puis-je dire avoir fait connoissance avec lui : mais je ne laissois pas de l'aimer tendrement, et il m'aimoit, autant qu'un poliçon peut aimer quelque chose. Je me souviens qu'une fois que mon pere le châtioit rudement et avec colère, je me jettai impétueuse-

ment entre deux l'embrassant étroitement. Je le couvris ainsi de mon corps recevant les coups qui lui étoient portés, et je m'obstinai si bien dans cette attitude, qu'il fallut enfin que mon pere lui fit grace, soit desarmé par mes cris et mes larmes, soit pour ne pas me maltraiter plus que lui. Enfin mon frère tourna si mal qu'il s'enfuit et disparut tout-à-fait. Quelque tems après on sut qu'il étoit en Allemagne. Il n'écrivit pas une seule fois. On n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce tems-là, et voila comment je suis demeuré fils unique.

6. Si ce pauvre garçon fut élevé négligemment, il n'en fut pas ainsi de son frère, et les enfans des Rois ne sauroient être soignés avec plus de zèle que je le fus durant mes premiers ans, idolâtré de tout ce qui m'environnoit, et toujours, ce qui est bien plus rare, traité en enfant chéri, jamais en enfant gâté. Jamais une seule fois, jusqu'à ma sortie de la maison paternelle on ne m'a laissé courir seul dans la rue avec les autres enfans : jamais on n'eut à réprimer en moi ni à satisfaire aucune de ces fantasques humeurs qu'on impute à la nature, et qui naissent toutes de la seule éducation. J'avois les défauts de mon age; j'étois babillard, gourmand, quelquefois menteur. J'aurois volé des fruits, des bonbons, de la mangeaille; mais jamais je n'ai pris plaisir à faire du mal, du dégât, à charger les autres, à tourmenter de pauvres animaux. Je me souviens pourtant d'avoir une fois pissé dans la marmite d'une de nos voisines appelée Madame Clot, tandis qu'elle étoit au prêche. J'avoue même que ce souvenir me fait encore rire, parce que Mad^e Clot, bonne femme au demeurant, étoit bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie. Voila la courte et véridique histoire de tous mes méfaits enfantins.

7. Comment serois-je devenu méchant, quand je n'avois sous les yeux que des exemples de douceur, et autour de moi que les meilleures gens du monde? Mon pere, ma tante, ma mie, mes parens, nos amis, nos voisins, tout ce qui m'environnoit ne m'obéissoit pas à la vérité, mais m'aimoit; et moi je les aimois de même¹. Mes volontés étoient si peu excitées et si peu contrariées qu'il ne me venoit pas dans l'esprit d'en avoir. Je puis jurer que jusqu'à mon asservissement sous un maitre, je n'ai pas su ce que c'étoit qu'une fantaisie. Hors le tems que je passois à lire ou écrire auprès de mon pere, et celui où ma

mie me menoit promener, j'étois toujours avec ma tante, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étois content¹. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable, m'ont laissé de si fortes impressions, que je vois encore son air, son regard, son attitude; je me souviens de ses petits propos caressans : je dirois comment elle étoit vêtue et coëffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisoient sur ses tempes, selon la mode de ce tems-là.

δ. Je suis persuadé que je lui dois le gout ou plustot la passion pour la musique qui ne s'est bien développée en moi que longtems après. Elle savoit une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantoit avec un filet de voix fort douce. La serenité d'ame de cette excellente fille éloignoit d'elle et de tout ce qui l'environnoit la rêverie et la tristesse. L'attrait que son chant avoit pour moi fut tel que non seulement plusieurs de ses chansons me sont toujours restées dans la mémoire; mais qu'il m'en revient même, aujourdui que je l'ai perdue, qui, totalement oubliées depuis mon enfance, se retracent à mesure que je vieillis, avec un charme que je ne puis exprimer. Diroit-on que moi, vieux radoteur, rongé de soucis et de peines, je me surprends quelquefois à pleurer comme un enfant en marmotant ces petits airs d'une voix déjà cassée et tremblante? Il y en a un surtout qui m'est bien revenu tout entier, quant à l'air; mais la seconde moitié des paroles s'est constamment refusée à tous mes efforts pour me la rappeler, quoiqu'il m'en revienne confusément les rimes. Voici le commencement, et ce que j'ai pu me rappeler du reste.

Tircis, je n'ose
Ecouter ton Chalumeau
sous l'Ormeau;
Car on en cause
Déjà dans nôtre hameau.

.....
..... un berger
..... s'engager
..... sans danger;

Et toujours l'épine est sous la rose².

Je cherche où est le charme attendrissant que mon cœur trouve à cette chanson : c'est un caprice auquel je ne comprends rien; mais il m'est de toute impossibilité de

la chanter jusqu'à la fin, sans être arrêté par mes larmes. J'ai cent fois projeté d'écrire à Paris pour faire chercher le reste des paroles, si tant est que quelqu'un les connoisse encore. Mais je suis presque sûr que le plaisir que je prends à me rappeler cet air s'évanouiroit en partie, si j'avois la preuve que d'autres que ma pauvre tante Suson l'ont chanté.

9. Telles furent les premières affections de mon entrée à la vie; ainsi commençoit à se former ou à se montrer en moi ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé¹ mais pourtant indomptable, qui, flottant toujours entre la foiblesse et le courage, entre la molesse et la vertu, m'a jusqu'au bout mis en contradiction avec moi-même, et a fait que l'abstinence et la jouissance, le plaisir et la sagesse, m'ont également échappé.

10. Ce train d'éducation fut interrompu par un accident dont les suites ont influé sur le reste de ma vie. Mon pere eut un démêlé avec un M. Gautier, Capitaine en France, et apparenté dans le Conseil. Ce Gautier, homme insolent et lâche, saigna du nez, et pour se venger accusa mon pere d'avoir mis l'épée à la main dans la Ville. Mon pere, qu'on voulut envoyer en prison, s'obstinoit à vouloir que, selon la loi, l'accusateur y entrât aussi bien que lui. N'ayant pu l'obtenir, il aima mieux sortir de Genève et s'expatrier pour le reste de sa vie, que de céder sur un point où l'honneur et la liberté lui paroisoient compromis².

11. Je restai sous la tutelle de mon Oncle Bernard alors employé aux fortifications de Genève. Sa fille ainée étoit morte, mais il avoit un fils de même age que moi³. Nous fumes mis ensemble à Bossey⁴ en pension chez le Ministre Lambercier⁵, pour y apprendre, avec le latin, tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation.

1. Deux ans passés au village adoucirent un peu mon âpreté romaine, et me ramenèrent à l'état d'enfant. A Genève où l'on ne m'imposoit rien, j'aimois l'application, la lecture; c'étoit presque mon seul amusement. A Bossey le travail me fit aimer les jeux qui lui servoient de relâche. La campagne étoit pour moi si nouvelle que je ne pouvois me lasser d'en jouir. Je pris pour elle un goût si vif qu'il n'a jamais pu s'éteindre. Le souvenir des jours

heureux que j'y ai passés m'a fait regretter son séjour, et ses plaisirs dans tous les ages, jusqu'à celui qui m'y a ramené. M. Lambercier étoit un homme fort raisonnable, qui sans négliger notre instruction, ne nous chargeoit point de devoirs extrêmes. La preuve qu'il s'y prenoit bien est que, malgré mon aversion pour la gêne, je ne me suis jamais rappelé avec dégoût mes heures d'étude, et que, si je n'appris pas de lui beaucoup de choses, ce que j'appris je l'appris sans peine, et n'en ai rien oublié.

2. La simplicité de cette vie champêtre me fit un bien d'un prix inestimable en ouvrant mon cœur à l'amitié. Jusqu'alors je n'avois connu que des sentimens élevés, mais imaginaires. L'habitude de vivre ensemble dans un état paisible m'unit tendrement à mon cousin Bernard. En peu de tems j'eus pour lui des sentimens plus affectueux que ceux que j'avois eus pour mon frère, et qui ne se sont jamais effacés. C'étoit un grand garçon fort efflanqué, fort fluet, aussi doux d'esprit que foible de corps, et qui n'abusoit pas trop de la predilection qu'on avoit pour lui dans la maison, comme fils de mon tuteur. Nos travaux, nos amusemens, nos goûts étoient les mêmes; nous étions seuls; nous étions de même age; chacun des deux avoit besoin d'un camarade : nous séparer étoit en quelque sorte nous anéantir. Quoique nous eussions peu d'occasions de faire preuve de nôtre attachement l'un pour l'autre, il étoit extrême, et non seulement nous ne pouvions vivre un instant séparés, mais nous n'imaginions pas que nous pussions jamais l'être. Tous deux d'un esprit facile à céder aux caresses, complaisans quand on ne vouloit pas nous contraindre, nous étions toujours d'accord sur tout. Si, par la faveur de ceux qui nous gouvernoient, il avoit sur moi quelque ascendant sous leurs yeux; quand nous étions seuls, j'en avois un sur lui qui rétablissoit l'équilibre. Dans nos études, je lui soufflois sa leçon quand il hésitoit; quand mon thème étoit fait je lui aidois à faire le sien, et dans nos amusemens mon gout plus actif lui servoit toujours de guide. Enfin nos deux caractères s'accordoient si bien, et l'amitié qui nous unissoit étoit si vraie, que dans plus de cinq ans que nous fumes presque inséparables tant à Bossey qu'à Genève, nous nous battimes souvent, je l'avoue; mais jamais on n'eut besoin de nous

séparer, jamais une de nos querelles ne dura plus d'un quart d'heure, et jamais une seule fois nous ne portâmes l'un contre l'autre aucune accusation. Ces remarques sont, si l'on veut, pueriles, mais il en résulte pourtant un exemple peut être unique, depuis qu'il existe des enfans.

3. La manière dont je vivois à Bossey me convenoit si bien, qu'il ne lui a manqué que de durer plus longtems pour fixer absolument mon caractère. Les sentimens tendres, affectueux, paisibles en faisoient le fond. Je crois que jamais individu de notre espèce n'eut naturellement moins de vanité que moi. Je m'élevois par élans à des mouvemens sublimes, mais je retombois aussi-tôt dans ma langueur. Etre aimé de tout ce qui m'approchoit étoit le plus vif de mes desirs¹. J'étois doux, mon cousin l'étoit; ceux qui nous gouvernoient l'étoient eux-mêmes. Pendant deux ans entiers je ne fus ni témoin ni victime d'un sentiment violent. Tout nourrissoit dans mon cœur les dispositions qu'il receut de la nature. Je ne connoissois rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content de moi et de toute chose. Je me souviendrai toujours qu'au Temple répondant au catéchisme, rien ne me troubloit plus quand il m'arrivoit d'hésiter, que de voir sur le visage de M^{lle} Lambercier des marques d'inquiétude et de peine. Cela seul m'affligeoit plus que la honte de manquer en public, qui m'affectoit pourtant extrêmement : car quoique peu sensible aux louanges je le fus toujours beaucoup à la honte, et je puis dire ici (a) que l'attente des réprimandes de M^{lle} Lambercier me donnoit moins d'allarmes que la crainte de la chagriner.

4. Cependant elle ne manquoit pas au besoin de sévérité, non plus que son frère : mais comme cette sévérité, presque toujours juste, n'étoit jamais emportée, je m'en affligeois et ne m'en mutinois point. J'étois plus fâché de déplaire que d'être puni, et le signe du mécontentement m'étoit plus cruel que la peine afflictive. Il est embarrassant de s'expliquer mieux, mais cependant il le faut. Qu'on changeroit de méthode avec la Jeunesse si l'on voyoit mieux les effets éloignés de celle qu'on employe toujours indistinctement et souvent indiscretement! La grande leçon qu'on peut tirer d'un exemple aussi commun que funeste, me fait résoudre à le donner.

1. Comme M^{lle} Lambercier avoit pour nous l'affection d'une mere, elle en avoit aussi l'autorité, et la portoit quelquefois jusqu'à nous infliger la punition des enfans, quand nous l'avions méritée. Assez longtems elle s'en tint à la menace, et cette menace d'un châtement tout nouveau pour moi me sembloit très effrayante; mais après l'exécution, je la trouvai moins terrible à l'épreuve que l'attente ne l'avoit été, et ce qu'il y a de plus bizarre est que ce châtement m'affectionna davantage encore à celle qui me l'avoit imposé. Il falloit même toute la vérité de cette affection et toute ma douceur naturelle pour m'empêcher de chercher le retour du même traitement en le méritant : car j'avois trouvé dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité qui m'avoit laissé plus de desir que de crainte de l'éprouver derechef par la même main. Il est vrai que, comme il se meloit sans doute à cela quelque instinct précoce du sexe le même châtement reçu de son frere ne m'eut point du tout paru plaisant. Mais de l'humeur dont il étoit, cette substitution n'étoit guère à craindre, et si je m'abstenois de mériter la correction, c'étoit uniquement de peur de fâcher M^{lle} Lambercier; car tel est en moi l'empire de la bienveillance, et même de celle que les sens ont fait naître, qu'elle leur donna toujours la loi dans mon cœur.

2. Cette récidive que j'éloignois sans la craindre arriva sans qu'il y eut de ma faute, c'est à dire, de ma volonté, et j'en profitai, je puis dire, en sureté de conscience. Mais cette seconde fois fut aussi la dernière : car M^{lle} Lambercier s'étant sans doute apperçue à quelque signe que ce châtement n'alloit pas à son but, déclara qu'elle y renonçoit et qu'il la fatigoit trop. Nous avions jusques là couché dans sa chambre, et même en hiver quelquefois dans son lit. Deux jours après on nous fit coucher dans une autre chambre, et j'eus desormais l'honneur dont je me serois bien passé d'être traité par elle en grand garçon.

3. Qui croiroit que ce châtement d'enfant reçu à huit ans par la main d'une fille de trente¹ a décidé de mes goûts, de mes desirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie², et cela, précisément dans le sens contraire à ce qui devoit s'ensuivre naturellement? En même tems que mes sens furent allumés, mes desirs prirent si bien le change, que, bornés à ce que j'avois éprouvé ils

ne s'aviserent point de chercher autre chose. Avec un sang brulant de sensualité presque dès ma naissance je me conservai pur de toute souillure jusqu'à l'âge où les temperamens les plus froids et les plus tardifs se développent. Tourmenté longtems, sans savoir dequoi, je devois d'un œil ardent les belles personnes; mon imagination me les rappelloit sans cesse; uniquement pour les mettre en œuvre à ma mode, et en faire autant de Demoiselles Lambercier.

4. Même après l'âge nubile, ce gout bizarre toujours persistant, et porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il sembleroit avoir dû m'ôter. Si jamais éducation fut modeste¹ et chaste, c'est assurément celle que j'ai reçue. Mes trois tantes n'étoient pas seulement des personnes d'une sagesse éxemplaire, mais d'une reserve que depuis longtems les femmes ne connoissent plus. Mon pere, homme de plaisir, mais galant à la vieille mode, n'a jamais tenu près des femmes qu'il aimoit le plus des propos dont une vierge eut pu rougir, et jamais on n'a poussé plus loin que dans ma famille et devant moi le respect qu'on doit aux enfans. Je ne trouvai pas moins d'attention chez M. Lambercier sur le même article, et une fort bonne servante y fut mise à la porte, pour un mot un peu gaillard qu'elle avoit prononcé devant nous. Non seulement je n'eus jusqu'à mon adolescence aucune idée distincte de l'union des sexes; mais jamais cette idée confuse ne s'offrit à moi que sous une image odieuse et dégoûtante. J'avois pour les filles publiques une horreur qui ne s'est jamais effacée; je ne pouvois voir un débauché sans dédain, sans effroi même : car mon aversion pour la débauche alloit jusques là, depuis qu'allant un jour au petit Sacconex par un chemin creux, je vis des deux côtés des cavités dans la terre où l'on me dit que ces gens-là faisoient leurs accouplemens. Ce que j'avois vu de ceux des chiennes me revenoit aussi toujours à l'esprit en pensant aux autres, et le cœur me soulevoit à ce seul souvenir.

5. Ces préjugés de l'éducation, propres par eux-mêmes à retarder les premières explosions d'un temperament combustible, furent aidés, comme j'ai dit, par la diversion que firent sur moi les premières pointes de la sensualité. N'imaginant que ce que j'avois senti; malgré

5. Mémoire au Gouverneur de Savoie (mars 1739)	1218
6. Extrait du registre du Consistoire relatif au retour de Rousseau dans la religion pro- testante (1754)	1220
7. Reconnaissance et obligation, du 8 mars 1758	1221
8. Testament (29 janvier 1763)	1224
<i>NOTES ET VARIANTES</i>	1227
<i>Les Confessions</i>	1229
<i>Rousseau juge de Jean Jaques, Dialogues</i>	1615
<i>Les Rêveries du Promeneur solitaire</i>	1763
<i>Fragments autobiographiques et documents biographiques</i>	1833
<i>Tableau des monnaies</i>	1880
<i>NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES</i>	1883
<i>INDEX DES NOMS CITÉS ET DES ŒUVRES DE J.-J. ROUSSEAU</i>	1909

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

LES CONFESSIONS

ROUSSEAU
JUGE DE JEAN-JACQUES

DIALOGUES

LES RÊVERIES
DU PROMENEUR SOLITAIRE

FRAGMENTS AUTOBIOGRAPHIQUES
ET DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

*Notices bibliographiques
par Bernard Gagnebin*